

3^e Une prière finale, II, qui porte le titre d'*Oratio Jesu filii Sirach*, remercie Dieu de tous les bienfaits que l'auteur en a reçus, et spécialement du don de la sagesse. Quelques critiques ont pensé que cette prière était l'œuvre du traducteur grec, comme le prologue, et c'est probablement là-dessus que s'est appuyée la *Synopsis Scripturæ Sacræ*, pour avancer que le traducteur, comme l'auteur de l'Ecclésiastique, s'appelait Jésus, fils de Sirach, mais on n'a aucune raison de refuser à l'auteur primitif la composition de ce morceau (1).

Josué, XLVI, 1-8; Caleb, 9-15; Samuel, 16-23; Nathan, XLVII, 1; David, 2-34; Salomon, 45-51; Elie, XLVIII, 1-13; Elisée, 13^e 43; Ezéchias et Isaïe, 19-23; Josias, XLIX, 1-5; Jérémie, 8-9; Ezéchiel, 10-11; les douze petits prophètes, 12; Zorobabel, 13; Josué, fils de Josédéc, 11; Néhémie, 45; Hénoch, 46 (déjà nommé, XLV, 16); Joseph, 47-48; Seth et Sem, 19, et Simon, fils d'Onias, L, 1-23. Les versets 24-31 forment la conclusion de tout le livre : l'auteur fait des souhaits en faveur de son peuple, 24-25; l'exhorte à la confiance en Dieu, 26; proteste qu'il n'a rien de commun avec les Iduméens, les Philistins et les Samaritains, ces trois grands ennemis d'Israël, 27-28; appose comme sa signature à son livre, 29; et termine par une dernière recommandation à mettre en pratique les conseils de sagesse qu'il a donnés, 30-31.

(1) M. Dickel a retrouvé dans Eccl., II, 18-38, un poème alphabétique, de 44 vers de sept syllabes, subdivisés en strophes de quatre vers, et il a essayé de reconstituer le texte original hébreu. *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1882, p. 326-328.

TROISIÈME PARTIE

LIVRES PROPHÉTIQUES

889. — Division de cette troisième partie.

Cette troisième partie sera divisée en six chapitres : 1^o Introduction générale aux livres prophétiques; 2^o Isaïe; 3^o Jérémie; 4^o Ezéchiel; 5^o Daniel; 6^o les petits prophètes.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION GÉNÉRALE AUX LIVRES PROPHÉTIQUES.

890. — Division de ce chapitre.

Nous traiterons en deux articles : 1^o de la nature de la prophétie; 2^o des prophètes en général.

ARTICLE I.

De la nature de la prophétie.

Définition. — Espèces. — Existence. — Mission des prophètes. — Forme des prophéties. — Modes de la révélation divine. — État d'esprit des prophètes pendant que Dieu se manifestait à eux. — Obscurité des prophéties. — Leur promulgation. — Importance de leur étude. — Tableaux des prophètes messianiques.

891. — Définition des mots prophète et prophétie.

1^o Le *prophète* est celui à qui Dieu révèle sa volonté d'une manière surmatérielle, avec mission de la communiquer aux hommes. La *prophétie* est la manifestation de cette volonté divine, faite par le prophète. Elle suppose donc essentielle-

ment, outre l'inspiration, 1° une *révélation* proprement dite, n° 11, et 2° une *mission spéciale*. Ces deux conditions sont clairement marquées dans le récit de la vocation de Jérémie au ministère prophétique. 1° *Ecce dedi* (ou plutôt *dō*) *verba mea in ore tuo*, I, 9; cf. Deut., xviii, 18; voilà la révélation; 2° *ad omnia quæ mittam te, ibis...* *ecce constitui te hodie super gentes*, I, 7, 10; voilà la mission divine. Cf. Is., vi, 9; Ez., ii, 3-4.

2° La *révélation* faite par Dieu au prophète a pour objet de lui faire connaître les résolutions qu'il a prises, soit pour punir le pécheur, soit pour consoler l'affligé; elle est généralement accompagnée d'avertissements et d'exhortations, ainsi que de la prédiction de l'avenir (1).

3° En ce dernier sens, la prophétie est l'annonce d'événements futurs, qui ne peuvent être connus que de Dieu seul. Dans le langage vulgaire, on entend d'ordinaire par prophétie une *prédiction*, et par prophète celui qui prédit l'avenir. C'est là le sens étymologique du mot qui nous vient des Septante et est composé de *πρό* et *φημι*, *dire à l'avance* (2). Dans la Bible, comme nous venons de le voir, prophète et prophétie s'emploient dans une acception plus large; le prophète ne manifeste pas seulement l'avenir, mais toutes les *volontés de Dieu*, quelles qu'elles soient, etc. (3). En hébreu,

(1) « Prophetica revelatio se extendit non solum ad futuros hominum eventus sed etiam ad res divinas. Et quantum ad ea que proponuntur omnibus credenda, quæ pertinent ad fidem: et quantum ad aliorum mysteria, quæ sunt perfectorum, quæ pertinent ad sapientiam. Est etiam prophetica revelatio de his quæ pertinent ad spirituales substantias, a quibus vel ad bonum vel ad malum inducimur: quod pertinet ad discretionem spirituum. Extendit etiam se ad directionem humanorum actuum: quod pertinet ad scientiam. » S. Th., 2^a 2^a, q. 170. — « Quanquam tam divina quam humana, tam spiritualia quam corporalia, prophetie luminis subesse certum sit, propriissime tamen, ad ipsam pertinent futurorum eventuum revelatio. » Ib., q. 171, c. 2.

(2) Cette étymologie, qui a été communément donnée jusqu'ici, peut se soutenir; il faut cependant remarquer que *προφήτης*; signifie en grec *interprète* des dieux, plutôt que *celui qui prédit l'avenir*, de sorte que le mot *προφήτης* a, en cette langue, le même sens général que le mot hébreu correspondant, *nabî*, *celui qui parle pour un autre*.

(3) Gen., xx, 7; Ps. civ, 15, etc. Voir S. J. Chrys., *Synopsis* S. S. conspectus, t. LVI, col. 317.

il s'appelle quelquefois רמון, *rô'eh* ou רוה, *khôzéh*, c'est-à-dire *voyant*, I Reg., ix, 9; Amos, vii, 12; ordinairement נביא *nabî*, *l'inspiré*. « Le *nabî*, dit M. le Hir, est, autant selon l'étymologie que selon l'usage du discours, celui que Dieu inspire et qui sert d'organe à la divinité. Il n'est pas nécessaire qu'il révèle l'avenir, mais il est essentiel que sa parole soit une révélation divine » (1). Il est l'interprète de Dieu auprès des hommes (2). Dans le sens large, la prophétie est donc l'oracle révélé par Dieu, quelle qu'en soit la nature; dans le sens restreint, c'est une prédiction.

4° La prophétie, d'après ce que nous venons de voir, est un *don surnaturel* et divin (3). Elle se distingue par là radicalement de la divination, *גזעם*, *géseem*, Num., xxii, 7, qui n'est qu'une fourberie, ou bien soit une inspiration diabolique soit une prévision de l'esprit humain : la parole des devins n'est pas la parole de Dieu : *Negue locutus sum ad eos*, Jer., xiv, 14; ils n'ont pas reçu de mission : *non misi eos*, Jer., xiv, 14; leurs oracles sont des mensonges : *decipiunt vos*, Jer., xxiii, 16; ils n'ont d'autres inspirateurs qu'eux-mêmes : « *Visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini.* » Jer., xxiii, 16; Ez., xiii, 2-3.

892. — Double espèce de prophéties : prophéties proprement dites et prophéties par types ou figures.

Dieu a annoncé l'avenir de deux manières principales, par les *paroles* et par les *actions*, par des prophéties directes et par des types ou des figures : « *Etenim duo sunt prophetiæ genera et operibus et verbis futura prænuntiari: verbis quidem, ut cum cruce significare volentes, dicunt: Sicut ovis ad eadem ductus est et sicut agnus coram se tondeute sine voce*, Is., liii, 7. Hoc itaque verbis ipsis vaticinari voluerunt ;

(1) Le Hir, *Études bibliques; Les prophètes d'Israël*, art. 2, t. I, p. 57. Voir tout ce qu'il dit, p. 55-58.

(2) *Propheta est interpretes...* Deï. S. J. Chrys., *In I Cor.*, Hom. xxxvi, n° 4, l. lxi, col. 311. Cf. Ez., vii, 1; iv, 16.

(3) Cf. Mich., iii, 8; Ez., xi, 5. Voir S. J. Chrys., *In Isai.*, c. I, n° 1, t. LVI, col. 13-14. Cf. Num., xii, 17, 25, 29; I Reg., x, 6; xix, 20; II Pet., i, 21; Jer., xxiii, 10; Ez., xiii, 2-3; Joa., vii, 17, etc.

operibus vero, cum Abraham exhibetur filium offerens et arietem jugulans. Hic enim rebus ipsis crucis imaginem præsignificat, atque eandem pro orbis futuram. Multas certe invenire est in Veteri Testamento hujusmodi figuras prophetiasque per res exhibitas (1). » Nous ne nous occupons pas ici des prophéties typiques, mais seulement des prophéties proprement dites.

893. — L'existence des prophéties niée par les rationalistes.

L'existence des prophéties est un fait universellement admis par la tradition juive et chrétienne. Les rationalistes nient cependant qu'il y ait des prophéties véritables, c'est-à-dire des manifestations surnaturelles faites par Dieu à l'homme pour lui révéler l'avenir. Ils reconnaissent qu'il existe des livres prophétiques dans l'Ancien Testament, et admettent ce qu'ils appellent le prophétisme, c'est-à-dire l'intervention, dans l'histoire d'Israël, d'hommes extraordinaires, d'une grande intelligence et d'une rare perspicacité, mais ils refusent d'y voir quelque chose de surnaturel. Ils partagent les prophéties en deux catégories : les unes authentiques, les autres non authentiques. Ces dernières sont celles qui sont trop précises, trop claires et trop au-dessus de la portée de l'esprit de l'homme pour qu'on puisse les expliquer naturellement. D'après eux, elles ont été écrites après coup, *post eventum*, comme la révélation de l'histoire future de Rome que Virgile fait faire à Enée dans les enfers, jusqu'à l'époque d'Auguste.

Quant à celles dont ils reconnaissent l'authenticité, ou bien elles se rapportent, d'après eux, à des événements prochains, que la sagacité des prophètes leur a permis de prévoir et d'annoncer à l'avance, ou bien elles ont pour objet ce qu'on appelle le règne messianique et sont le fruit d'aspirations vagues et mal définies. Ce sont là tout autant d'erreurs, comme nous allons le démontrer.

(1) S. J. Chryss., *Synopsis S. S. conspectus*, t. LVI, col. 316-317. Cf. nos 165-166.

894. — Preuves de l'existence des prophéties.

1^o La prophétie est possible : Dieu connaît certainement l'avenir, et il est libre de le révéler quand il lui plaît, et à qui il lui plaît. Il faut être athée pour nier cette vérité, admise dans tous les temps et dans tous les lieux.

2^o Les prophéties existent de fait (1). Les Livres Saints contiennent des livres prophétiques qui prédisent l'avenir. Les incrédules, il est vrai, nient l'authenticité de plusieurs d'entre eux ou interprètent d'une façon naturelle une partie de leurs oracles, mais ils sont forcés par l'évidence d'admettre que quelques-uns annoncent des choses futures. En nous tenant à leurs aveux et en leur faisant, pour un moment, les plus larges concessions, il est facile de prouver, par ceux de ces livres dont ils ne peuvent contester l'autorité, l'existence de véritables prophéties. — 1^o Michée, par exemple, annonce, *iv*, 8-10, la captivité de Babylone 150 ans à l'avance, quand il n'y avait aucune hostilité entre Babylone et Juda, bien plus, lorsque Babylone n'était pas encore un état indépendant. Comment pouvait-il prévoir humainement ce qu'il prédisait? — 2^o Tous les prophètes, à commencer par les plus anciens, annoncent la destruction future de Jérusalem et du temple, ainsi que la captivité. Ces événements si graves, ils ne les prophétisent point d'une manière vague et ambiguë, mais nette et précise. L'ennemi le plus redoutable des enfants de Jacob à cette époque, ce sont les Assyriens, eh bien ! ils assurent que ce ne sont pas les Assyriens qui exécuteront la vengeance divine ; Juda sera sauvé de leurs mains, qui paraissaient devoir l'écraser ; son libérateur, ce ne sera pas l'Égypte sur laquelle il comptait, ce sera Dieu seul ; les instruments de la colère céleste contre son peuple, ce seront les Chaldéens ; tous les prophètes dont les oracles s'occupent de Babylone, sont unanimes à l'affirmer. Voilà des faits qui étaient en dehors de toute prévision et de tout calcul humain ; ils se sont néanmoins réalisés tels qu'ils

(1) Cf. La Luzerne, *Dissertation sur les prophéties*, Migue, *Cursus Scripturæ Sacræ*, t. XVIII, col. 11 sq.

avaient été prédits. — 3° Quand l'empire de Nabuchodonosor venait d'atteindre son plus haut degré de gloire et de puissance, Jérémie annonce sa décadence et sa ruine, non pas en termes généraux mais en termes expès et circonstanciés : Babylone sera prise par les Mèdes et leurs alliés; ils entreront dans la ville par le lit desséchée de l'Euphrate, pendant une nuit de fêtes et de folle ivresse; les Juifs veront alors finir leur captivité. Par quelle perspicacité d'esprit un Juif, vivant à Jérusalem, pouvait-il prévoir de telles choses, devenir de tels détails, longtemps à l'avance, autrement que par une révélation divine? — 4° Les prophètes ont embrassé, dans le cercle de leurs oracles, tous les peuples qui les entouraient et tout ce qu'ils avaient prédit s'est accompli. Ils avaient annoncé la ruine de Ninive, de Babylone, de Tyr, de Memphis, des Ammonites, des Moabites, des Philistins, des Iduméens : toutes ces villes et tous ces peuples ont disparu à jamais de la scène du monde; il n'y a pas une seule cité, pas une seule nation, dont le sort n'ait été celui qu'avaient prophétisé les prophètes d'Israël. Une telle coïncidence ne peut être l'effet du hasard, mais est l'œuvre de Dieu. Les ruines de toutes ces grandes villes, antreforts florissantes, sont là comme des témoins muets, mais toujours subsistants, de l'inspiration des prophètes. — 5° Zacharie a clairement décrit les conquêtes d'Alexandre, ix, 1-8. Il prédit qu'Hadrach, Damas et Emath seront conquis, que les boulevards de Tyr seront jetés dans la mer et la ville brûlée; que Gaza perdra son roi; qu'Azot sera peuplée par une vile populace; et qu'au milieu de tant de troubles, Jérusalem sera tranquille. Toutes ces prophéties s'accomplissent exactement pendant l'expédition d'Alexandre. Un des pères du rationalisme moderne, Eichhorn, frappé du caractère de ces prédictions, n'a pas trouvé d'autre moyen d'en étudier la force que de prétendre, en recourant aux hypothèses les plus inadmissibles, que c'était une narration historique, voilée sous une forme prophétique : c'était en reconnaître involontairement le caractère extraordinaire et la parfaite exactitude. — 6° On pourrait citer une multitude d'autres exemples de

ce genre, mais ceux-ci suffiront. Mentionnons seulement encore les prophéties messianiques. Celles-là sont incontestablement antérieures aux événements qu'elles prédisent; or, elles décrivent la vie de Notre-Seigneur comme les événements dont il était question tout-à-l'heure: il n'y a presque point de fait dans l'Évangile, depuis la naissance de Jésus-Christ à Bethléem jusqu'à sa mort, qu'elles n'aient annoncé, n° 903. L'existence des prophéties est donc un fait historiquement démontré (1).

895. — En quoi consistait la mission du prophète.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que le prophète était l'interprète de Dieu, l'intermédiaire entre Dieu et son peuple; il recevait les ordres du Seigneur et communiquait à la race d'Abraham le plan divin; c'était tout à la fois le représentant du patriotisme et de la religion, un pouvoir politique dans l'État et le gardien, constitué par Dieu lui-même, de la théocratie, le ministre extraordinaire mais autorisé de la loi (2), le canal par lequel le Seigneur manifestait la révélation concernant la venue du Messie. Par conséquent sa mission était double, l'une se rapportant au temps présent, l'autre à l'avenir. — 1° Pour le présent, il devait maintenir la religion mosaïque dans son intégrité, conserver la pureté des mœurs et des doctrines par ses avertissements, ses reproches, ses menaces (3). — 2° Pour le temps à venir il devait montrer que la loi ancienne n'était que la préparation de la loi nouvelle et le type des temps messianiques; il devait garder vivantes dans le cœur du peuple l'espérance et la foi au Messie. De là les deux espèces principales de prophéties : les unes concernent directement le peuple de Dieu ou, parfois, les nations étrangères avec lesquelles il était en rapport; les autres ont trait à Jésus-Christ et à son Église. Cependant les premières elles-mêmes regardaient aussi indirectement le Messie, qui était le sujet capital de la

(1) Hengstenberg, *Killo's Cyclopaedia of the Bible*, t. II, p. 418-419. Cf. Jahn, *Einleitung in die göttlichen Bücher des A. T.*, t. I, p. 84 sq.; t. II, p. 349 sq.; Huet, *Dém. Ev.*, dans Migne, *Dém. Ev.*, t. v. col. 481-488.

(2) Is., LVIII, 3-7; Ez., XVIII, Mich., VI, 8-8; Os., VI, 6; Amos, V, 21, etc.

(3) Is., I, 14-17; III, 5, etc.; n° 482, 1°.

mission des prophètes et dont l'avènement a toujours été regardé par les Juifs, de même que par les chrétiens, comme le couronnement de la loi et l'accomplissement de tous les oracles, *Math.*, v, 17 (1).

896. — De la forme des prophéties.

Elle est assez variée; cependant, le plus souvent, chaque prophétie comprend quatre éléments : 1^o une exhortation, 2^o une accusation et des reproches; 3^o des menaces de châtimens; 4^o des promesses comme récompense de la conversion à laquelle sont invités les pécheurs. Telle est la marche la plus ordinaire que suit le prophète dans la manifestation des volontés de Dieu. Le plus souvent il s'exprime sous forme de discours, mais le discours est fréquemment mêlé de visions, de récits d'actions symboliques, de cantiques, d'éloges, etc., comme nous allons le voir, n^o 897. En général, le langage est moins poétique que celui de Job et des Psaumes; il a cependant des analogies avec celui de ces deux livres, et l'on remarque presque partout l'emploi du parallélisme. Les vers proprement dits sont rarement employés.

897. — De la manière dont Dieu révélait sa volonté aux prophètes.

Dieu faisait ses révélations aux prophètes de plusieurs manières. Les trois principales étaient la parole, la vision et le songe. 1^o La parole, דָּבָר, *dābār*. Le recueil des prophéties de Jérémie porte pour titre : *Verba Jeremiæ... Quod factum est verbum Domini ad eum*, *Jer.*, I, 1-2. De même celui d'Osee et de Joel : *Verbum Domini quod factum est ad Osee*, I, 1; *Verbum Domini quod factum est ad Joel*, I, 4 (2). Par la parole divine, il faut entendre sans doute, d'ordinaire (3), non pas un langage articulé et sensible aux oreilles corpo-

(1) Ce qui a été dit, n^o 162, 166, du double sens de l'Écriture, littéral et mystique, s'applique particulièrement aux prophéties. Les uns concernent N.-S. dans le sens littéral, comme *Is.*, vii, 14; *Math.*, I, 23; les autres dans le sens spirituel, comme *Osee*, xi, 1; *Math.*, II, 15. Cf. n^o 892.

(2) Cf. *Is.*, vii, 3; viii, 1; *Ez.*, I, 3; II, 1-2; III, 1, etc.

(3) Dans certaines circonstances, Dieu s'est révélé certainement par des sons articulés, I *Reg.*, III, 4; *Ex.*, III, 4, etc.

relles, mais une voix qui se faisait entendre au dedans (1). La plupart des communications divines étaient faites de cette manière. Le prophète les transmettait ensuite au peuple dans des discours qu'il prononçait de vive voix (2), ou bien qu'il écrivait quelquefois pour les faire connaître sous cette dernière forme.

2^o Dieu se révélait aux prophètes par des visions, *חָזוֹן*, *khazôn*. C'est le titre des prophéties d'Isaïe : *Visio Isaïæ, filii Amos* (3). Les exemples de visions abondent dans les prophètes, surtout dans *Ezéchiel* (4). En quoi consistaient-elles? Dieu les représentait-il aux yeux du corps d'une manière sensible et physique, ou seulement à l'imagination par des images qui n'avaient aucune réalité extérieure? Les exégètes ne sont pas d'accord sur ce point. S. Jérôme se prononce pour le second sentiment. Parlant de la fameuse vision des ossements arides d'*Ezéchiel*, il dit que Dieu *eduxit eum in spiritu, non in corpore, sed extra corpus* (5). Cette opinion paraît être la plus commune, mais peut-être ne faudrait-il pas l'étendre absolument à tous les cas (6). Quoi qu'il en soit, il est certain que les visions prophétiques ne sont pas des fictions; Dieu les avait réellement présentées à l'esprit de ses interprètes. — Souvent elles étaient rendues comme palpables, au peuple, par des actions symboliques, *Ez.*, iv, etc. Plusieurs, il est vrai, croient que ces symboles n'étaient que décrits et non représentés, comme dans un tableau vivant; qu'*Ezéchiel*, par exemple, n'avait pas tracé réellement sur une brique le plan de Jérusalem, *iv*, 4, mais simplement écrit ce que nous lisons dans son livre. On ne voit pas néan-

(1) *Num.*, XII, 6-8; *Apoc.*, I, 10.

(2) *Is.*, VII, XXXVII, 6, 21; *Amos*, VII, 10; *Jer.*, XXI, XXVII, 5; *Ez.*, XIV, 1, etc.

(3) *Amos*, I, 4, etc. Cf. *Num.*, XII, 6; *Joel*, II, 28.

(4) *Ez.*, I, 4, etc.; cf. *Is.*, VI; *Zach.*, I, 8 sq.

(5) *In Ezech.*, I, XI, c. XXXVII, t. XXV, col. 347.

(6) Ainsi, si l'on considère l'apparition de l'archange Gabriel à Daniel, *Viii*, 16 sq. comme une vision, on doit admettre cette vision comme réelle; mais au lieu de voir dans ce fait et autres semblables, une vision, on peut y voir simplement une apparition dont Dieu se sert pour communiquer ses volontés au prophète par la parole.

moins pourquoi il n'aurait pas exécuté ce que Dieu lui commandait de faire, au moins quand l'exécution était facile.

3° Dieu se manifestait aussi, mais plus rarement, à ses prophètes par des *songes* (1). Ce mode de communication prophétique différait du second, principalement en ce que la vision avait lieu pendant l'état de veille, tandis que le songe avait lieu pendant le sommeil. — Du reste, dans le songe comme dans la vision, le Seigneur se servait ordinairement des images qui étaient familières aux prophètes pour en revêtir ses révélations; c'est ainsi que les visions d'Isaïe et de Jérémie ont une couleur palestinienne, tandis que celles d'Ezéchiël et de Daniel sont remplies de traits et de symboles empruntés à la Chaldée.

4° De quelque manière que Dieu révélât l'avenir au prophète, il le lui manifestait comme déjà *présent* ou même comme *passé* (2), de là vient que l'écrivain emploie si fréquemment, même quand il s'agit d'un temps futur, le prétérit que l'on a appelé prophétique.

5° Puisque Dieu communiquait ses volontés aux prophètes par la parole, par des visions ou par des songes, il suit de là que le don de prophétie était *transitoire*, et non habituel ou permanent (3), et que les prophètes ne connaissaient que ce que Dieu jugeait à propos de leur révéler chaque fois par une manifestation spéciale (4).

(1) Num., XII, 6; Joel, II, 28; Dan., I, 17; VII, 1.

(2) « Mos., est prophetarum omnium de nondum factis ut de factis loqui, dit S. Jean Chrysostome, *In Gen. I, hom. X, n° 1, t. LXV, col. 83*, quia enim mentalibus oculis videbant quæ post multorum annorum curricula erant futura, idcirco quasi nunc ob oculos posita spectarent, curricula erant futura, idcirco quasi nunc ob oculos posita spectarent, quia enim mentalibus oculis videbant quæ post multorum annorum curricula erant futura, idcirco quasi nunc ob oculos posita spectarent, quia enim mentalibus oculis videbant quæ post multorum annorum curricula erant futura, idcirco quasi nunc ob oculos posita spectarent. » — « Id jam olim prophetis in more fuit, qui de ita cuncta narrabant. » — « Id jam olim prophetis in more fuit, qui de futuris rebus quasi jam factis loquuntur. » *Id., In Isa. hom. XIII, n° 3, t. LIX, col. 89*.

(3) « Lumen prophetiæ non inest intellectui prophetæ per modum formæ permanentis, alias oporteret quod semper prophetæ adesset facultas prophetandi, quod patet esse falsum... Relinquitur ergo quod lumen prophetiæ inest animæ prophetæ per modum ejusdem passionis vel impressionis transiens... Mens prophetæ semper indiget nova revelatione... Unde manifestum est quod prophetia, proprie loquendo, non est habitus. » S. Th., 2^e 2^e, q. 171, a. 2.

(4) « Non oportet prophetis omnia prophetabilia nota esse. » *Ib., a. 4.*

6° La prophétie, par sa nature même, est un don gratuit, *gratia gratis data*. Ceux qui en ont été favorisés dans l'Ancien Testament étaient d'ordinaire de saints personnages, mais Dieu pouvait, à son gré, révéler l'avenir, même à des hommes pécheurs, comme il le fit à Balaam.

898. — De l'état psychologique des prophètes pendant la révélation divine.

1° Les prophètes ne perdaient point l'usage de leurs facultés, lorsque Dieu se révélait à eux par une parole intérieure, ce qui était le cas le plus ordinaire, n° 897, 1° (1); il n'y avait alors aucun changement extérieur dans leur état, aucun trouble ni aucune modification dans l'exercice régulier et normal de leur intelligence et de leur liberté. « *Ère visio prophetica, qua mens prophetæ illustratur lumine intelligibili aut speciebus intelligibilibus formatur, non fit cum abstractione a sensibus,* » dit S. Thomas (2).

2° Il n'en était pas toujours de même quand la révélation se faisait en vision ou en *songe*, n° 894, 2° et 3°, elle avait lieu alors dans une extase : les prophètes perdaient dans ce cas l'usage de leurs sens ; ceux-ci étaient fermés et insensibles aux objets extérieurs, comme dans un sommeil profond ; l'âme était inactive, passive (3), et impuissante à réagir

(1) Cette question a été souvent traitée d'une manière confuse, et en apparence contradictoire, faute d'établir les distinctions nécessaires.

(2) S. Th., 2^e 2^e, q. 173, a. 3. — « Illis [prophetis], dit S. Jean Chrysostome, omnia manifesta erant, et in illis prophetis ut ipsos doceat, cum intelligentia et libertate omni. Ideo pænes illis erat et loqui et non loqui; neque enim necessitate tenebantur, sed potestatis honore donati erant. Ideo Jonas fugit, ideo Ezzechiël distulit, ideo Jeremia recensabat. Deus vero non cum necessitate impellit ipsos, sed consiliis, hortationibus et comminationibus utitur, mentem tenebris non offundens. Demones enim proprium est et tumultum et furorem et multam immittere caliginem; Dei vero est illuminare, et que opus est in intelligentia docere. » *In I Cor., n° 2, t. LXI, col. 242*. « Per Sancti Spiritus contactum, dit Origène, ut ita loquar, mentem eorum [prophetarum] perspicaciorem animamque splendidiorem factam fuisse. » *Contra Celsum, VII, 4, t. XI, col. 442b*.

(3) C'est à cet état extatique des prophètes qu'il faut appliquer ce que disent les Pères, quand ils nous montrent ces saints person-

sur ce qu'elle percevait, mais son pouvoir de perception était élevé au plus haut degré, elle entendait et voyait avec la plus grande netteté (1). Ainsi Daniel dort profondément, quand l'ange Gabriel et l'homme vêtu de lin lui apparaissent; il se relève, d'abord sur ses genoux, puis sur ses pieds; il reçoit alors la révélation divine, à la suite de laquelle il tombe évanoui. Voilà l'extase prophétique (2).

3° Il faut remarquer d'ailleurs soigneusement que, de quelque manière que fût communiquée la révélation céleste, le prophète n'était jamais dans l'état de *délire*, à plus forte raison de démence, qui caractérisait les devins du paganisme lorsqu'ils rendaient les oracles des faux dieux (3). Il

nages comme des instruments de musique dont joue l'Esprit Saint. Athénagore, *Leg. pro Christianis*, IX, t. VI, col. 908; Clem. Alex., *Cohort. ad Gent.*, t. I, VIII, col. 59, les compare à une flûte; S. Justin, *Cohort. ad Grec.*, VIII, t. VI, col. 255; S. Ephrem, *Rhythm.*, XXIX; cf. S. J. Chrys., *Ad popul. Antioch.*, hom., I, t. XLIX, col. 16-17, à une lyre; S. Grégoire le Grand, *Mor. in Job. Pref.*, t. 2, t. LXXV, col. 517, à une plume, etc. S. Basile a dit, dans un passage remarquable: « Quomodo prophetabant pure ac pellicidæ anime? Nempæ ea velut specula facta divinæ operationis, imaginem integram inconfusamque et Is. Proem., n° 3, t. XXX, col. 122. Voir aussi S. Hippolyte, *De Antichristo*, II et III, t. X, col. 730-731.

(1) Is., VI, 1; Zach., II, 1; Mich., I, 1; Act., X, 11; xxii, 18; Apoc., I, 12. — « Intelligentia enim est opus in visione, » dit Daniel, X, 1.
(2) Dan., VIII, 18; x, 9 (texte hébreu); VIII, 18; X, 10-11; VIII, 19; X, 12; x, 15, 17. Cf. VIII, 27; Act., x, 10; xi, 5; I Pet., 1, 17; Apoc., I, 10. — « Quando fit revelatio prophetica secundum formas imaginarias, dit S. Thomas, necesse est fieri abstractionem a sensibus, ut talia dispositio phantasmatum non referatur ad ea que exterius sentiuntur, » 2^a 2^a, q. 173, art. 3.

(3) Philon et les montanistes eurent le tort d'identifier l'état des prophètes avec celui des devins. « L'intelligence humaine s'en va, dit Philon, quand l'Esprit Saint arrive, et elle revient quand part celui-ci, parce que le mortel ne peut demeurer avec l'immortel. » *Quis rerum divinarum hæres*, éd. Mangey, t. I, p. 514. Cf. *De vita Mosi*, I, l. t. II, p. 123; Josèphe, *Antiq. jud.*, IV, vi, 5. Les montanistes exagérèrent peut-être encore davantage: « Defendimus, in causa novæ prophetiæ, gratiæ extasim, id est æmulationem, convenire. In spiritu prophetiæ constitutus, presertim cum gloriam Dei conspicit, vel cum per ipsum Deus loquitur, necesse est excidat sensu, obumbratus scilicet virtute

savait donc toujours ce qu'il prophétisait, quoique il pût ne pas saisir toute la portée de plusieurs de ses oracles (1), et ignorer, par exemple, la signification prophétique que Dieu attachait, dans un sens spirituel, à ses paroles, comme la prédiction de la fuite de Jésus-Christ en Égypte (2).

899. — De l'obscurité des prophéties.

Les prophéties sont souvent enveloppées d'obscurités (3).

divina, de quo inter nos et Psychicos [atholicois] questio est. Interim facile est æmulationem Petri probare. » Tertull., *Adv. Marcion.*, IV, 22, t. II, col. 413. La plupart des Pères ont combattu avec force ce sentiment: « Prophetas non fuisse sicut vates (devins), dit S. Jean Chrysostome, *In Ps. XLIV*, n° 1, t. LVI, col. 183-184. Illic enim quando demon animam invaserit, orbat mentem ac cogitationem, et rationem obscurat, et ita omnia illi ore suo loquuntur, mente nihil intelligente eorum que loquuntur, non secus ac si tibia aliqua inanimata loquatur. Sed non ita facit Sanctus Spiritus, sed permittit ut cor cognoscat que dicuntur. » — *In I Cor.*, Hom., XXII, n° 1, t. LXI, col. 241, il dit aussi: « Hoc divinatorii proprium est ut mente excedat, vini palliat, pellatur, trahatur quasi furiosus. Propheta vero non sic, sed cum vigili mente, cum temperanti constitutione, illa sciens que dicit, omnia loquitur, etc. » — « Talis alienatio a sensibus, dit S. Thomas, en parlant de l'extase prophétique, non fit in prophetis cum aliqua inordinatione nature, sicut in arripitiis vel furiosis, sed per aliquam causam ordinatam vel naturalem, sicut per somnium, vel spirituale, sicut per contemplationis vehementiam: sicut de Petro legitur, Act., x, quod cum oraret in convacuulo, factus est in excessu mentis, vel virtute divina sapiente, secundum illud Ezech., I: *Facta est super eum manus Domini.* » 2^a 2^a, q. 173, art. 3. Cf. Euseb., *H. E.*, v, 17, t. XX, col. 474; S. Jérôme, *Prolog. in Nahum*, t. XXV, col. 1232; *Prolog. in Is.*, t. XXIV, col. 19; Origène, *Contr. Cels.*, VII, 4, t. XI, col. 1426; S. Basile, *In Is. Proem.*, c. v, t. XXX, col. 125.

(1) Dan., XII, 8; Zach., IV, 5; I Pet., I, 10.

(2) Da., XI, 1; cf. Matth., II, 13, etc.

(3) S. Jean Chrysostome nous a laissé deux homélies célèbres: *De prophetarum obscuritate*, t. LVI, col. 163-192. Outre les raisons que nous indiquons, il en signale quelques autres, comme celles, de la part de Dieu, de ne pas exposer à de trop grands dangers les prophètes qui prononçaient des choses désagréables, col. 168, et de ne pas rendre la loi mosaïque méprisable, en présidant trop clairement son abrogation, col. 173. D'autre part, comme nous ne comprenons pas, ou que nous comprenons difficilement la langue originale des prophètes, col. 178, il s'ensuit que leurs oracles sont doublement obscurs; il expose d'une manière frappante cette dernière cause. — Théophylacte a aussi très bien résumé les causes de l'obscurité des prophètes dans un pas-

Cela tient à plusieurs causes. 1° L'une des principales, c'est notre *ignorance*. Nous ne connaissons pas beaucoup de choses qui étaient familières aux contemporains des prophètes, et, par conséquent, ce qui était clair pour eux est incompréhensible pour nous; nous ignorons le sens d'un grand nombre d'allusions aux lieux, aux temps, aux événements, aux personnes, aux usages, aux mœurs; ainsi Isaïe, dans sa prophétie contre Moab, xv-xvi, nomme beaucoup de localités qui nous sont totalement inconnues; de là la difficulté de comprendre ce qu'il en dit. — Cette cause d'obscurité peut néanmoins diminuer par suite du progrès de nos connaissances archéologiques et historiques, et elle diminue, en effet; par exemple, les oracles d'Isaïe, xviii-xx; de Jérémie, xliii-xliv; xlv; d'Ézéchiel, xxix-xxxii, contre l'Égypte, sont devenus beaucoup plus intelligibles depuis que les travaux des savants de notre siècle ont pénétré le secret des monuments et des ruines de l'Orient.

2° Une partie de l'obscurité des prophéties tient cependant aux *prophéties elles-mêmes*. Il est dans leur nature de n'être point complètement claires et précises, parce qu'elles prédisent des événements qui n'ont pas eu lieu encore (1); elles ne peuvent les faire connaître que d'une manière générale, sans indiquer un grand nombre de circonstances accessoires; elles nous donnent un croquis de l'avenir, mais non un tableau achevé. Par une suite nécessaire, elles sont un peu vagues, leurs formes et leurs contours sont indécis et comme enveloppés d'une sorte de nuage. De même que plusieurs faits anciens sont obscurs pour nous, parce que nous n'en connaissons que quelques linéaments, comme par exemple l'histoire de Lamech et de ses femmes, Gen., iv,

sage malheureusement mutilé, *Proximum expositionis sanctorum prophetarum*, Pat. gr., t. cxxvi, col. 570.

(1) « Hæc est dignitas prophetiæ, non ut res præsentis denuntiaret, sed ut futuras præannuntiet. Prophetia porro cum occulte prolata fuerit, post rerum eventum fit manifestior, ante eventum vero minima. Itaque quia tum obscure dicebantur, ignote erant : cum autem res contingerent, propterea manifesta erant, quæ dicta fuerant. » S. J. Chrys., *De prophetiarum obscuritate*, hom. II, n° 1, t. lvi, col. 177.

23-24; de même les événements futurs prédits par les prophètes sont indistincts à nos yeux, parce que nous n'en voyons qu'un trop petit nombre de traits.

3° Une autre cause de l'obscurité des prophéties, c'est l'*absence de distinction des temps* dans les prédictions de l'avenir. Elles sont comme des tableaux sans perspective. Souvent Dieu révélait à la fois aux prophètes divers événements, qui devaient s'accomplir à des époques diverses; il les leur montrait néanmoins sur un même plan, quelle que dût en être la date; les plus rapprochés et les plus éloignés étaient confondus ensemble, comme la ruine de Jérusalem et la fin du monde, dans S. Matthieu, xlv. Il est par là même extrêmement difficile de les démêler.

900. — De la manière dont étaient promulguées les prophéties.

1° Les prophètes faisaient connaître ordinairement leurs oracles au peuple de *vive voix* dans les lieux où ils se rassemblaient, Is., vi, 3; Jér., xxvi, 2; xxxvi, 10, etc.; c'était le moyen le plus efficace de les propager promptement. Jérémie, ne pouvant s'adresser lui-même à ses compatriotes, leur fit quelquefois lire par Baruch, son secrétaire, les prophéties qu'il lui avait dictées par écrit, Jér., xxxviii, 4-11.

2° Certaines parties des livres prophétiques n'ont probablement été publiées que par écrit, comme la seconde partie d'Isaïe, xl-lxvi, et d'Ézéchiel, xl-xlviii, qui, contenant des prédictions relatives à des temps éloignés, c'est-à-dire à l'avènement du Messie, n'avaient pas besoin d'être connues aussi rapidement.

3° D'autres parties des prophéties ont vraisemblablement été communiquées *d'abord oralement* aux Juifs et rédigées ensuite par leurs auteurs, qui ont ordinairement abrégé et résumé leurs discours primitifs. La plupart des livres des petits prophètes paraissent contenir, non des prédictions séparées et indépendantes les unes des autres, mais un ensemble d'oracles, groupés et réunis de manière à former un tout, conservant seulement la substance de la prédication et des révélations prophétiques.

4° Dans ce cas, ce sont évidemment les prophètes eux-mêmes qui ont *recueilli* leurs œuvres; il y a tout lieu de penser qu'il en a été de même pour tous, et que chacun d'eux a formé la collection de ses prophéties. La collection des plus anciens prophètes est supposée par les moins anciens qui les ont imités : Jérémie est rempli de citations (1), et Zacharie en appelle aux écrits de ceux qui l'ont précédé, I, 4; VII, 7, 12.

901. — De l'importance de l'étude des prophètes.

1° L'étude des prophéties a une grande importance au point de vue de la religion, parce que la preuve qui en est tirée en faveur de la divinité de J.-C. est une des plus fortes du traité de la révélation. Elles ne frappent pas moins que les miracles : *Prophetiæ non minus quam signa movent*, dit avec raison S. Jean Chrysostome (2). Notre-Seigneur s'est appuyé lui-même sur elles pour établir sa mission (3), et les Apôtres, à son exemple, y ont en constamment recours pour fonder la religion nouvelle (4).

2° Outre leur importance pour la démonstration de la religion chrétienne, les prophéties ont une utilité plus générale; elles nous font connaître un grand nombre de *vérités dogmatiques et morales*, parce que Dieu s'en est servi comme d'un canal par lequel il nous a transmis une grande partie de la révélation. Ce que les prophètes étaient pour les Hébreux, d'après la parole de S. Augustin, ils le sont aussi pour nous : « Ipsi eis erant philosophi, hoc est, amatores sapientiæ, ipsi sapientes, ipsi theologi, ipsi prophætae, ipsi doctores probitatis atque pietatis (5). »

(1) Cf. Kûper, *Jeremias librorum sacrorum interpres atque vindex*, Berlin, 1837.

(2) In *Joa.*, *Hon.* XIX, n° 2, t. LIX, col. 421. Cf. *ibid.* *Hon.* II, n° 4, col. 283-284. — S. Justin va plus loin et préfère les prophéties aux miracles, *Apologia* II, n° 30; t. VI, col. 374-375.

(3) *Joa.*, V, 39; VI, 45. Voir Brugère, *De vera religione*, 2^e éd., 1878, p. 214-232; cf. p. 86.

(4) *Act.*, I, 16; II, 16; 25-28; III, 18; 22-24, etc.

(5) S. Aug. *De Civ. Dei*, l. XVIII, c. 41, n° 3, t. XLII, col. 602. — La

3° L'étude des prophètes est particulièrement utile pour les *prédicateurs* et les *pasteurs* des âmes, parce que leurs écrits sont pleins de peintures propres à faire aimer la vertu et haïr le vice, à indiquer la voie dans laquelle on doit marcher, à montrer les moyens de ramener les pécheurs au bien, de les toucher et de les persuader (1).

* 902. — Tableau des principales prophéties messianiques ou Christologie.

Les prophéties les plus importantes sont les prophéties *messianiques*, c'est-à-dire celles qui se rapportent au Messie. Elles ont commencé avant l'époque où ont fleuri les prophètes proprement dits, et sont aussi anciennes que le monde, n° 3, 292. Nous allons donner ici un tableau des Principales d'entre elles, depuis le premier livre de l'Ancien Testament jusqu'au dernier, pour qu'on puisse en saisir l'ensemble d'un seul coup d'œil. On peut les diviser en trois parties : 1° celles qui datent des temps primitifs et sont contenues dans le Pentateuque; 2° celles du temps de David qui sont renfermées dans les Psaumes et les livres des Rois; 3° celles qui appartiennent à l'époque du prophétisme, c'est-à-dire celles des grands et des petits prophètes.

doctrines contenues dans les livres prophétiques a été étudiée et exposée par H. Zschokke, *Theologie der Propheten des Alten Testaments*, Fribourg, 1877.

(1) « *Pictores naturam arte imitantur... omnia ea quæ oculis cernuntur, artis industria representant, dit un auteur grec, Hon. in titulum Ps. L, dans les Œuvres de S. J. Chrys., t. LV, col. 565. Sic propheta quoque virtutis ac vitii pictores quodammodo sunt. Nam ipsi etiam sermonis penicillo peccatorem, justum, penitentem, stantem, cadentem, resurgentem, vacillantem pingunt. Et quemadmodum pictores bella et cædes efficiunt, sic etiam ipsi peccatum inducunt, nunc impetum faciunt, nunc victum ac prostratum, demonesque rursus, nunc bellum inferentes, nunc bello lassitos, denique diabolum nunc insidias struentem, nunc victum, Quoniam igitur ejusmodi ipsi ars est, summo studio eam cognoscimus... Si peccatorum, qui lapsus sit, ac postea surrexerit, hujusmodi spectaculum doctrina argumentum mihi existit. Si justum virum stantem conspexero, hujusmodi contemplatio ad virtutem me ducit. Ex eo spectaculo pugnandi ac vinceandi rationem disco. Rursum si probum virum, qui in fraudem impulsus sit, videro, ex hujusmodi conspectu auctor et sapientior fio. »*

Première époque : Pentateuque.

- I. Première période : Adam. — 1^o Prophétie faite par Dieu à Adam ou Protévangile, Gen., iii, 1-15 (n^o 292).
- II. Seconde période : période patriarcale. — 2^o La prophétie de Noé : bénédiction de Sem, Gen., ix, 18-27 (n^o 328).
- 3^o Prophétie : Promesse faites aux patriarches.
- A. A Abraham. — 4^o Promesse faite à Abraham, xii, 1-7 (n^o 343).
- 2^o Renouvellement de la promesse temporelle, xii, 44-17 et xvii, 1-9 (n^o 344).
- 3^o Confirmation de la même promesse, xviii, 17-19 (n^o 350).
- 4^o Nouvelle confirmation, xxi, 16-18 (n^o 352-353).
- B. A Isaac. — Renouvellement de la promesse à Isaac, xxvi, 1-5 (n^o 355).
- C. A Jacob. — Renouvellement de la promesse à Jacob, xxviii, 10-15; cf. xxv, 11-12 (n^o 356).
- 4^o Prophétie de Jacob mourant, xlix, 8-12 (n^o 360).
- III. Troisième période : Période mosaïque. — 5^o Prophétie : Prophétie de Balaam, Num., xxiv, 17 (n^o 377).
- 6^o Prophétie : Prophétie de Moïse, Deut., xvii, 15-19 (n^o 378).

Deuxième époque : De Samuel à David.

- I. Prophéties des livres historiques : 1^o Cantique d'Anne, I Reg., ii, 10 (n^o 481).
- 2^o La promesse faite à David, II Reg., vii, 8-16; cf. III Reg., xi, 29-39 (n^o 494).
- II. Psaumes prophétiques principaux : 1^o Psaumes annonçant la gloire du Messie, ii; XLIV; LXXI; CLX.
- 2^o Psaumes annonçant ses souffrances : xv; XXI; XXXIX; XL; LXVIII.
- III. Appendice : La Rédemption connue chez les Gentils, Job, xix, 21, 27 (n^o 630).

Troisième époque : Prophétisme.

- 1^o Joel, ii, 28-32. — 2^o Jonas (comme figure), ii, 1. — 3^o Amos, ix, 11. — 4^o Osée, i-iii; vi; xi, 1; xii. — 5^o Michée, iv-v. — 6^o Isaïe, ii-iv; v; vi; vii-ix; xi-xii; xxviii; xxxi, 14, xxxiii, 18; xxxv; xl, 1-11; xliii, 1-9; xlix-l; li; lvi-lvii; liv-lv; lxi; lx; lxi; lxiii, 1-6; lxx-lxxv. — 7^o Nahum, i, 15. — 8^o Jérémie, ii, 21; iii, 14-19; xi, 19; xiiii, 1-8; xxxi; xxxiii. — 9^o Baruch, iii, 24-38. — 10^o Ézéchiel, xi, 14-21; xvii, 22-24; xxiv, 20-31; xxxv, 16-32; xxxvii. —

11^o Daniel, ii; vii; ix, 21-27. — 12^o Aggée, ii, 1-10. — 13^o Zacharie, ii, 8-13; iii; vi, 9-13; ix; xii-xiv. — 14^o Malachie, i, 10-11; iii, 1-6; iv, 5-6. — Appendice : Livres immédiatement antérieurs à la venue de Notre Seigneur : I Mac., iv, 46; xiv, 41; Sup., ii, 11-20 (1).

* 903. — L'Évangile prophétique.

Après avoir indiqué, dans le tableau précédent, les principales prophéties messianiques de l'Ancien Testament, dans l'ordre des livres où nous les lisons, nous allons les présenter maintenant selon la suite des faits mêmes du saint Évangile. Il faut remarquer que plusieurs des prophéties mentionnées ici sont prises dans le sens spirituel et non dans le sens littéral.

ANCIEN TESTAMENT	PROPHÉTIES	NOUVEAU TESTAMENT
Mich., v, 2.	1 ^o Patrie du Messie : Bethléem.	Math., ii, 6; Joa., vii, 42.
Gen., xii, 3; xxii, 18; xxvi, 4; xxviii, 14; xlix, 8-12; I Par., xvii, 11.	2 ^o Ancêtres : Abraham, Isaac, Jacob, Juda, David.	Math., i, 2-6; Luc., iii, 31-34.
Is., vii, 14.	3 ^o Mère : une vierge; Fils : Dieu.	Math., i, 18-25; Luc., i, 37-38.
Num., xxiv, 17.	4 ^o Étoile et naissance.	Math., ii, 7, 7, 9-10.
Gen., xlix, 10; Agg., ii, 8-10.	5 ^o Date de la naissance : la fin du pouvoir de Juda.	Math., ii, 2; Joa., xix, 15.
Ps. lxxvi, 10, 11, 15; Is., lx, 3-6.	6 ^o Adoration des mages.	Math., ii, 1-11.
Mal., iii, 1; iv, 5.	7 ^o Le Précurseur : le nouvel Élie Luc, i, 5-25; 57-80. (S. Jean-Baptiste).	
Jér., xxxi, 15.	8 ^o Cris de Rachel (massacre des innocents).	Math., ii, 18.
Osée, xi, 1.	9 ^o Fuite en Égypte.	Math., ii, 15.
(Gen., xlix, 26; Deut., xxxiii, 16).	10 ^o Séjour à Nazareth.	Math., ii, 23.
Is., xl, 3-4.	11 ^o Prédication de S. Jean-Baptiste.	Math., iii, 1; xiv, 1-10; Marc., i, 4; Luc., iii, 3.

(1) Sur les prophéties messianiques, on peut voir les principales exposées déjà par S. Justin, *Dial. cum Tryph.*, 50-53, 66, 108, l. vi, col. 386 sq. M^s Froppeil a résumé ce que dit ce Père à ce sujet, S. Justin, *leçon XIX*, p. 389-390. Cf. aussi S. Aug., *De Civ. Dei*, l. xviii, c. 28-33, l. xli, col. 584-596; Huet, *Démonstrations évangéliques*, prop. vii, sq., dans Migne, *Démonstr. évang.*, t. v, col. 487-934; L. Reinken, *Die messianischen Weissagungen bei den grossen und kleinen Propheten des Alten Testaments*, Einleitung, Grundtext und Uebersetzung nebst einem philologisch-kritischen und historischen Commentar, 3 in-8^o, Giessen, 1850-1862; Morisot, *Le Christ avant Bethléem*, in-8^o, 1870.

ANCIEN TESTAMENT	PROPHÉTIES	NOUVEAU TESTAMENT
(Ps. xxxiv, 13; lxxviii, 11)	11° Jelho dans le désert.	Math., iv, 2; Marc., i, 13.
Is., ix, 1	12° Commencement de la prédication et des miracles aux environs de la terre de Nephthali et de Zabulon.	Math., iv, 13-15.
Ézéch., xlvi, 8 sq.; Is., xxxi, 14	13° Choix d'hommes simples pour Apôtres.	Math., iv, 18-21; Marc., vi, 7-11.
Is., xxxv, 4-10	14° Guérison des aveugles, des sourds, muets, etc.	Math., xi, 5.
Is., lvi, 7; xvi, 1	15° Doux comme l'agneau, fort comme le lion.	Jos., i, 29; xvi, 33; Apoc., v, 5.
Is., lvi, 2-3; Ssp., ii, 12-30	16° Humble méprisé, haï, parce qu'il a la main de Dieu en sur lui.	Math., xi, 29; Luc., xv, 14-20.
Is., xxxiv, 44; Lat., i, 18	17° Confond les sages, prieux aux pauvres et aux petits.	1 Cor., i, 28; Math., xi, 5.
Dent., xviii, 15 sq.; 1 Mac., xiv, 41	18° Le prophète fidèle.	Math., xxi, 11; Luc., vii, 16; Jos., iv, 19.
Is., xi, 12; Ézéch., xxxvii, 1-9	19° Incurabilité des Juifs.	Jos., xii, 37-38; 1 Petr., ii, 3.
Zach., ix, 9	20° Entrée triomphale à Jérusalem sur un âne.	Math., xxi, 4-5.
Mal., i, 11; Ps. cix, 4	21° Insuffisance du sacrifice et du cerdoce nouveau.	Math., xxvi, 26-29; 1 Cor., x, 23-29.
Ps. xvii, 56; liv, 4-5	22° Agonie, sueur de sang.	Marc., xiv, 33; Luc., xxii, 42.
Ps. xl, 10; lxxviii, 9	23° Trahison par un ami.	Math., xxvi, 14-15; Jos., xii, 18, 25, 30.
Zach., xi, 12-13	24° Vends 30 deniers, employés à acheter le champ d'un potier.	Math., xxvi, 15; xxvii, 5-10.
Ssp., ii, 10-20	25° Traduit en jugement, parce qu'il est le Juste et c'est dit Fils de Dieu.	Math., xxvi, 64-65; Luc., xxiii, 4, 19.
Ps. ii, 2	26° Condamné à mort par les gentils.	Luc., xxiii, 6-24.
Lam., iv, 20	27° Abandon des Apôtres.	Math., xxvi, 56.
Ps. xxxiv, 11; cviii, 1	28° Faux témoins; silence de l'accusé.	Math., xxvi, 59-60; Luc., xxiii, 7.
Is., vi, 6	29° Soufflets, crachats.	Math., xxvi, 67-68.
Is., lvi, 12	30° Mis au rang des esclaves.	Marc., vi, 27.
Ssp., ii, 10-20	31° Condamné à mort, malgré son innocence reconnue.	Math., xxvii, 24-26.
Gen., xxii, 5	32° Porte le bois du sacrifice.	Jos., xxi, 17.
Ps. xxi, 18; Is., lvi, 12	33° Crucifié, avec des clous aux mains et aux pieds, entre deux esclaves.	Math., xxvii, 38; Marc., 24-27; Luc., xxviii, 27.
Ps. xxi, 7; xxxiv, 14	34° Les passants branlent la tête; insultes; déh.	Math., xxvii, 39; Marc., xvi, 29.
Ps. xli, 19	35° Vêtements partagés; robe tirée au sort.	Math., xxvii, 35; Luc., xxiii, 34; Jos., xxi, 24.
Ps. lxxviii, 22	36° Fiel et vinaigre.	Math., xxvii, 34.

ANCIEN TESTAMENT	PROPHÉTIES	NOUVEAU TESTAMENT
Ps. xvii, 7	37° Meurt en poussant un grand cri, hors de Jérusalem.	Math., xxvii, 32, 50; Jos., xii, 30.
Ec., xli; Ps. xl, 10	38° Meurt après avoir fait le Règne.	Math., xxvii, 19 sq.
Ex., xli; Is., lvi, 7	39° Est l'agneau pascal.	1 Cor., v, 7; Jos., xii, 33.
Ex., xvii, 12	40° Demeuré en croix jusqu'au soir.	Math., xxvii, 57.
Gen., ii, 21	41° Côté ouvert.	Jos., xxi, 24.
Dan., ix, 25-26	42° Date de la mort.	Math., xxvii, 1-2.
Is., lvi, 9	43° Sépulture du riche, non du cri-mineux.	Math., xxvii, 38-39; Math., xxvii, 57.
Jonas, ii, 1; Is., xl, 10	44° Résurrection le troisième jour.	Math., xxviii, 6-9; Jos., xii, 14.
Is., xi, 10; Num., xxi, 8-9	45° Croix, étendard et remède.	Luc., ix, 34; Jos., iii, 14-15.
Éc., xxxvi, 25; Zach., xiii, 1	46° Rémission des péchés par le sang.	Math., xxvii, 27-28; Luc., xxiv, 43-46.
Zach., xiii, 1	47° Pouvoir de remettre les péchés.	Math., xxviii, 18; Act., ii, 38; viii, 36.
Ps. xxiii, 7; xlvii, 6	48° Ascension; le vainqueur assis à droite de Dieu.	Marc., xvi, 19; Act., i, 9; ii, 23 sq.
Joel, ii, 28; Is., xliv, 3	49° Mission du Saint-Esprit.	Luc., xxiv, 40; Jos., vii, 37 sq.; xvi, 7.
Is., xlix, 18, etc.	50° Conversion des gentils.	1 Tim., ii, 4-7.
Is., liv, 12-13	51° La religion source de sainteté.	Math., xiii, 28.
Is., lvi; Ps. cix, 1	52° La religion victorieuse de toutes les attaques.	Jos., xvi, 18; Jos., xix, 18-24; Hebr., xii, 8.
Ps. ii; xlvii; lxxviii, 25	53° Règne éternel du Christ.	Math., xvi, 18; Jos., xix, 18-24; Hebr., xii, 8.

ARTICLE II.

Des prophètes en général.

Les grands et les petits prophètes. — Genre de vie des prophètes. — Chronologie.

904. — De la distinction des grands et des petits prophètes.

L'Ancien Testament renferme les écrits de seize prophètes proprement dits. Quatre d'entre eux sont appelés grands prophètes : ce sont Isaïe, Jérémie, Ézéchiel et Daniel (ce dernier est rangé par les Juifs parmi les hagiographes, n° 3). Les douze autres portent le nom de petits prophètes. Ce sont Osée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. On pourrait leur joindre Baruch, dont la prophétie est placée après celle de

Jérémie, de qui il était secrétaire. Les *petits prophètes* sont ainsi nommés, par opposition aux quatre grands prophètes, non à cause du contenu, mais à cause de l'étendue de leurs écrits, qui était relativement peu considérable (1). Aussi les anciens les écrivaient-ils tous à la suite sur un seul rouleau ou volume (2), et les Juifs ne les comptaient-ils que comme formant un seul livre, dans le canon des Saintes Écritures, *μικροβιβλος, τὸ δωδεκαπρόφητων*, n° 3, 2°. Les *grands prophètes* ont reçu ce titre à cause du nombre beaucoup plus considérable et par là très important de leurs oracles.

Outre les prophètes dont les écrits nous ont été conservés, l'Ancien Testament en mentionne plusieurs autres qui n'ont annoncé l'avenir que de vive voix, ou bien dont les livres sont perdus.

905. — Du genre de vie des prophètes.

Les prophètes appartenaient à toutes les conditions de la société : plusieurs étaient de race sacerdotale, comme Jérémie ; Amos était pasteur et agriculteur ; les uns vivaient au milieu des schématiques du royaume d'Israël ; les autres habitaient Juda et Jérusalem. Leurs écrits reflètent toujours, dans une certaine mesure, le milieu dans lequel ils étaient placés et portent l'empreinte de leur genre de vie et de leurs occupations, comme nous le verrons en les étudiant séparément. Ils menaient, en général, une existence austère ; un sac leur servait communément d'habit, Is., xx, 2 ; Zach., xiii, 4 ; Élie était vêtu de peaux de bête, IV Reg., 1, 8. Plusieurs d'entre eux étaient mariés. Ils, avaient quelquefois des disciples, comme Jérémie, à qui Baruch, prophète lui-même, servait de secrétaire. Élisée fut disciple d'Élie, et dirigea un certain nombre d'écoles de prophètes, n° 482, 2°. La plupart eurent

(1) « Propterea dicuntur *minores*, quia sermones eorum sunt breves, in eorum comparationis qui *maiores* ideo vocantur, quia proluxa volumina considerant, » dit S. Augustin, *De Civ. Dei*, xviii, 29, n° 1, t. XL, col. 585.

(2) « Ne si singuli seorsim manerent, unus aut alter ob parvitatem periret, » dit Kimchi, *Præf. comm. in Ps.*, d'après la tradition rabbinique, Keil, *Die zwölf kleinen Propheten*, 1856, p. 5.

à souffrir des persécutions de la part de ceux qu'ils menaçaient au nom du Seigneur (1).

906. — De la chronologie des prophètes.

La chronologie des prophètes n'est pas sans importance, puisque elle sert à établir le caractère surnaturel de leurs écrits et aide à les mieux comprendre, mais c'est une des questions les plus difficiles de l'Ancien Testament. Nos Bibles ne les ont point rangés selon l'ordre des temps ; les éditions hébraïques et les Septante ne leur donnent pas d'ailleurs la même place que la Vulgate. Quelques-uns des livres prophétiques sont datés, et leur classement n'offre pas de graves embarras ; d'autres ne le sont point, et ce n'est que d'après l'étude de leur contenu que l'on peut réussir à en fixer approximativement l'époque. Malheureusement les allusions historiques qu'ils contiennent ne sont pas toujours assez claires pour que l'on puisse en tirer des indices certains ; on est alors réduit à se contenter de vraisemblances. En se servant, pour dresser la chronologie des prophètes, des dates qu'ils nous fournissent ou des événements dont ils parlent, on remarque que, dans la Vulgate, les quatre grands prophètes sont placés eux-mêmes selon l'ordre des temps, sans s'occuper des petits prophètes qui ont vécu simultanément ou dans l'intervalle. Quant aux petits prophètes, ils ne sont certainement pas rangés chronologiquement ; on a cependant tenu compte jusqu'à un certain point de l'époque où ils ont vécu. Ainsi, l'on distingue facilement trois séries de petits prophètes par ordre de temps : les prophètes de la période anté-assyrienne et assyrienne, depuis Osée jusqu'à Nahum ;

(1) Les traditions sur les prophètes sont rassemblées dans le *Liber de vitis prophetarum*, faussement attribué à S. Épiphane, t. xliii, col. 393-414. « Quem suppositum esse sexcenta mendiciorum unge persuadent, quibus liber iste refertus est, » dit Fessler, *Institutiones Patrologiæ*, t. I, p. 646. C'est l'opinion générale des critiques. Ce livre doit contenir cependant quelques fragments de vérité. Il faut porter le même jugement sur l'œuvre analogue, connue sous le nom de Dorothee de Tyr, qui est insérée dans le *Chronicon pascale*, Pal. gr., t. xchi, col. 339-368.

ceux de la période chaldéenne, Habacuc et Sophonie, et enfin ceux de la période postérieure à la captivité : Aggée, Zacharie et Malachie. Dans les deux dernières séries, chaque prophète occupe sa véritable place chronologique, mais il n'en est pas de même dans la première (1). Osée paraît avoir été placé le premier, quoique il ne soit pas le plus ancien, à cause de l'étendue de ses prophéties, qui sont les plus considérables après celles des grands prophètes. C'est ainsi que l'Épître aux Romains a été mise en tête de la collection des lettres de S. Paul dans le Nouveau Testament, en raison de son importance et malgré sa date, postérieure à plusieurs de celles qui la suivent. A dessein ou par hasard, les six petits prophètes suivants sont disposés de telle manière qu'un prophète d'Israël alterne avec un prophète de Juda, en joignant de préférence un long à un court, à Osée, d'Israël, Joël ; à Amos, Abdias ; Jonas à Michée et le Galiléen Nahum au lévite Habacuc. Il faut observer, du reste, que, quoique la classification chronologique des prophètes soit très difficile à faire avec précision, la date de tous ceux dont les oracles ont une grande importance est certaine ; par conséquent le caractère

(1) S. Jérôme avait exprimé l'opinion, dans sa Préface des *Petits prophètes*, que ceux qui ne portent en tête de leurs écrits aucune indication de temps avaient fleuri sous les mêmes rois que ceux qui les précèdent et dont la date est connue par le titre. On a dit de même que les psaumes anonymes ont pour auteurs ceux qui ont écrit les psaumes signés qui les précèdent. Cette règle n'est rigoureusement exacte ni pour les psaumes, ni pour les petits prophètes. — La classification de ces derniers, dans les manuscrits, ne paraît pas d'ailleurs avoir été toujours la même, car elle diffère dans les Septante, d'une part, et dans la Bible hébraïque, ainsi que dans la Vulgate d'autre part.

Hébreu et Vulgate.

1. Osée.
2. Joël.
3. Amos.
4. Abdias.
5. Jonas.
6. Michée.

Septante.

1. Osée.
2. Amos.
3. Michée.
4. Joël.
5. Abdias.
6. Jonas.

Les six autres occupent le même rang en hébreu, en grec et en latin : 7. Nahum ; 8. Habacuc ; 9. Sophonie ; 10. Aggée ; 11. Zacharie ; 12. Malachie.

surnaturel de leurs révélations est, de ce chef, à l'abri de toute contestation sérieuse.

* 907. — Tableau chronologique des prophètes (1).

Prophètes	DATES APPROXIMATIVES	ROIS SOUS LESQUELS ILS ONT PROPHÉTISÉ.	PAYS SUR LESQUELS ILS ONT PROPHÉTISÉ.	
I Période de la lutte contre l'Assyrie.	Abdias.	889-884	Josias (?)	Contre l'Idumée.
	Joël.	878-873	Josias (?)	Sur Juda.
	Jonas.	825-784	(Jéroboam II).	Sur Ninive.
	Amos.	809-784	Jéroboam II et Ozias.	Contre Israël.
	Osée.	790-725	Jéroboam II, Ozias, Joatham, Achaz et Ézéchias.	Sur Israël.
	Michée.	758-710	Joatham, Achaz, Ézéchias.	Contre Juda et Israël.
II Période Chaldéenne.	Isaïe.	730-680	Ozias, Joatham, Achaz, Ézéchias (et Manassé).	Sur tous les peuples connus des Hébreux.
	Nahum.	665	(Manassé).	Contre Ninive.
	Habacuc.	650-627	(Manassé ou Josias) (?)	Contre les Chaldéens.
	Sophonie.	628-623	Josias.	Contre Juda et les peuples voisins.
	Jérémié.	625- après 588	Josias, Joakim, Jéchonias, Sédécias, (en Egypte).	Sur Juda ; contre les peuples voisins, l'Égypte et Babylone.
	Barnuch.	583	Sédécias.	Exhortation aux captifs de Babylone.
III Après la Captivité.	Ezéchiel.	595-573	Jéchonias ; captivité.	Contre Juda et les peuples voisins ; restauration.
	Daniel.	604-534	Jéchonias, Nabuchodonosor, Baltassar, Darius le Mède, Cyrus.	Les grands empires.
	Aggée.	520	Darius fils d'Hystape.	Promesse à Juda.
	Zacharie.	à partir de 520	Darius fils d'Hystape.	Le bel avenir de Jérusalem.
Malachie.	433-423	(Artaxercès Longumain).	La bonté de Dieu pour son peuple.	

(1) Il ne faut point oublier que l'ordre et les dates données ici ne sont point certains, en particulier pour Abdias. Les raisons du classement adopté pour les prophètes dont les livres ne sont point datés seront données au fur et à mesure dans le chapitre vi. Les noms de ces prophètes sont imprimés dans ce tableau en italique, pour les distinguer de ceux qui ont nommés les rois sous lesquels ils ont rendu leurs oracles. Dans la colonne des rois, Jéroboam II est roi d'Israël ; tous les autres jusqu'à Nabuchodonosor, du temps de Daniel, sont des rois de Juda.